

DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

ARRONDISSEMENT DE
FONTENAY-LE-COMTE

La Meilleraie-Tilly

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 10 juillet 2023

N° CM 10.07.23-03

L'an deux mille vingt-trois, le dix du mois de juillet, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Eric BERNARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 juin 2023

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19

Présents : Eric BERNARD, Marie SPEDER, Adeline AUBERGER, Stéphane LANDRY, Carole COULON, Dany BOURASSEAU, Marie-Thérèse PRÉZEAU, Philippe COUTANT, Amélie DEVINEAU, Michaël GUILLOTEAU, Frédéric RABAUD, Magalie SAVIN, Stéphanie DEMANGE, Laurent PANNETIER, Cécile GIRARD, Sébastien RAUD

Excusés : André MORIN (donne pouvoir à Adeline AUBERGER), Nelly GODET, Laurent BOUSSEAU (donne pouvoir à Michaël GUILLOTEAU),

Secrétaire de séance : Marie-Thérèse PREZEAU

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE / INTERCOMMUNALITE

OBJET : ARRET DU PROJET DE PLAN DE MOBILITE SIMPLIFIE DU PAYS DE POUZAUGES

Vu l'article L1214-15 du code des transports « Le projet de plan de mobilité est arrêté par l'organe délibérant de l'autorité organisatrice de transport. Il est soumis, pour avis, aux conseils municipaux, départementaux et régionaux, aux autorités organisatrices de la mobilité limitrophes ainsi qu'aux autorités administratives compétentes de l'Etat concernés dans un délai et des conditions fixés par voie réglementaire. »,

Monsieur le Maire expose que la mairie a été sollicitée par courrier en date du 22 juin 2023 par la Communauté de communes du Pays de Pouzauges pour émettre un avis sur leur projet adopté de Plan de Mobilité Simplifié.

Il expose que la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges (CCPP) s'est engagée dans l'élaboration d'un Plan de Mobilité Simplifié (PMS) et d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) depuis janvier 2022.

Le bureau d'études ITEM Etudes et Conseil a été missionné pour accompagner la CCPP dans cette démarche. Ce document vise à définir les ambitions de la CCPP en matière de politique en faveur des transports en commun, des modes actifs et des modes de déplacements alternatifs à l'autosolisme.

Ce plan de mobilité simplifié, incluant un schéma directeur cyclable a fait l'objet d'une large concertation avec les communes, les partenaires institutionnels, ainsi qu'avec les représentants du monde économique et de la société civile (associations, AOM limitrophes).

Le projet de Plan de Mobilité est composé d'une synthèse du diagnostic territorial, de la démarche de concertation mise en œuvre ainsi que des orientations stratégiques retenues dans le plan d'actions. Le programme d'actions du plan de mobilité s'articule autour de 6 axes stratégiques, déclinés en 20 actions opérationnelles :

- Axe 1 : Gouvernance
- Axe 2 : Développer l'usage des transports collectifs et améliorer l'intermodalité
- Axe 3 : Tendre vers un usage partagé de l'automobile
- Axe 4 : Aménagement du territoire
- Axe 5 : Intensifier le recours aux modes actifs
- Axe 6 : Communiquer et accompagner le changement de comportement des habitants

La commune dispose de de trois mois pour rendre un avis, à compter du 22 juin 2023. Passé ce délai, sans avis rendu, celui-ci sera réputé favorable.

Oui l'exposé de M. le Maire,

Après en avoir débattu, et un vote à mains levées,

Envoyé en préfecture le 13/07/2023

Reçu en préfecture le 13/07/2023

Publié le

ID : 085-218501401-20230710-10072303-DE

SLO

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- EMET un avis favorable sur le projet de Plan de mobilité simplifié du Pays de Pouzauges.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Certifié exécutoire, délibération publiée et télétransmise le 13 juillet 2023 à la Sous-Préfecture de Fontenay-le-Comte.

Pour extrait conforme :

Le Maire,
Eric BERNARD

Signé électroniquement par : Eric
Bernard
Date de signature : 13/07/2023
Qualité : Maire de la Melleraie - Tillay



Le Secrétaire de séance,
Marie-Thérèse PREZEAU